

**Synthèse des commentaires du public
au sujet du
Rapport d'étape 2012
de
l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air**

Commission mixte internationale
Canada et États-Unis

Novembre 2013

COMMISSION
MIXTE
INTERNATIONALE
Canada et États-Unis



INTERNATIONAL
JOINT
COMMISSION
Canada and United States

Introduction

En vertu de l'article VIII de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air de 1991, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont créé un comité bilatéral de la qualité de l'air chargé d'aider à la mise en œuvre de l'Accord, d'examiner les progrès accomplis et de rédiger un rapport d'étape au moins tous les deux ans. Environnement Canada et l'Environmental Protection Agency des États-Unis sont les organismes responsables de ce comité. L'article IX de l'Accord charge la Commission mixte internationale (CMI) de solliciter les commentaires sur chacun des rapports d'étape rédigés par le Comité de la qualité de l'air, de présenter aux gouvernements une synthèse des opinions recueillies et de rendre cette synthèse publique.

Le présent rapport est une synthèse des commentaires reçus au sujet du Rapport d'étape 2012 pour les années 2010 à 2010.

Le Rapport d'étape 2012, établi par le Comité de la qualité de l'air, est le onzième rapport biennal rédigé aux termes de l'Accord sur la qualité de l'air de 1991 entre les États-Unis et le Canada. Le rapport aborde les principales mesures prises par le Canada et les États-Unis au cours des deux dernières années pour réduire la pollution atmosphérique transfrontalière dans le contexte de l'Accord. Plus précisément, le rapport présente les progrès réalisés pour respecter les engagements pris dans les annexes sur les pluies acides et l'ozone, et pour mettre en œuvre l'Accord.

Pour préparer ce rapport, le Comité de la qualité de l'air a pris en considération les observations du public reçues par la Commission mixte internationale (CMI) au sujet du Rapport d'étape 2010 (une synthèse des commentaires reçus se trouve sur le site Web de la CMI à http://www.ijc.org/fr /Air_Quality). Après la parution du Rapport d'étape en 2012, la CMI a sollicité les commentaires du public par des moyens variés :

- avis dans le Rapport d'étape 2012;
- site Web de la CMI;
- site Web spécialement conçu pour recueillir les commentaires du public;

- communiqués;
- envoi d'invitations par courriel à près de 350 destinataires ciblés des secteurs de l'industrie, de l'environnement, de l'éducation et des administrations publiques qui s'intéressent activement aux enjeux de la pollution atmosphérique.

La date limite de soumission des commentaires était fixée au 27 septembre 2013. Elle a reçu en tout quatre réponses, dont trois des gouvernements provinciaux et une d'un syndicat. Les réponses sont fournies en annexe au présent document. Les points de vue exprimés ne sont pas ceux de la CMI, mais des particuliers et des organisations.

Synthèse des commentaires sur le Rapport d'étape 2012

La Commission mixte internationale a reçu un total de quatre lettres en réponse à une invitation à commenter le Rapport d'étape 2012 de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air. Les lettres ont été soumises par trois gouvernements provinciaux et par un syndicat canadien. Des copies des lettres sont fournies à l'annexe 1 du présent document.

Les commentaires du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs du Québec étaient limités aux sections du rapport qui faisaient référence au Québec et portaient principalement sur des corrections et des améliorations au texte. Il est noté que les corrections sont mineures et qu'elles ne sont pas préoccupantes pour le ministère. Les lettres au nom des gouvernements de la Saskatchewan et du Manitoba et la lettre du TCA-Canada prennent acte des progrès réalisés par les gouvernements dans l'atteinte des engagements en vertu de l'Accord, mais ne contiennent pas de commentaires sur le rapport. La lettre de TCA-Canada contient des commentaires substantiels sur « les réductions dans les agences de surveillance et de protection environnementale au Canada. » La lettre du gouvernement de la Saskatchewan contient un bref commentaire sur les progrès qu'a réalisés la province dans la surveillance de la qualité de l'air.

Annexe

Sources des commentaires reçus sur le Rapport d'étape 2010 de l'Accord Canada-États-Unis sur la qualité de l'air

Ken Bondy, coordonnateur national, TCA-Canada

Ken Cheveldayoff, ministre de l'Environnement, gouvernement de Saskatchewan

Laurie Streich, directrice, Conservation et Gestion des ressources hydriques, Division des changements climatiques et de la protection environnementale, Programmes et stratégies environnementales, gouvernement du Manitoba

Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, gouvernement du Québec